

Présents:

Paul Bennett, NATFHE, Royaume-Uni,  
Président  
Gerd Köhler, GEW, Allemagne  
Camille Dieu, CGSP, Belgique  
Jens Vraa-Jensen, DM, Danemark  
Ralf Helenius, FUUP, Finlande  
Björn Fant, FUURT, Finlande  
Marja Leena Isomursu, OAJ, Finlande  
Guy Lachenaud, FEN, France  
Véronique MARTIN-JEZEQUEL, SNCS,  
France  
Yves Baunay, SNES, France  
Gabor Tamas Szabo, FDSZ, Hongrie

Daltun O Ceallaigh, IFUT, Irlande  
Sigrid Lem, NARW, Norvège  
Gerard Sipkema, AOb, Pays-Bas  
Manuel Pereira Dos Santos, FENPROF,  
Portugal  
Brian Everett, AUT, Royaume-Uni  
Jana Soskova, OZPSAV, Slovaquie  
Bert Fredriksson, SULF, Suède  
Ladislav Prokupek, TUSRW, République  
tchèque  
Monique Fouilhoux, Coordinatrice IE  
Jörgen Lindholm, Secrétaire général CSEE

Excusés: Michel Deyme, SGEN-CFDT, France

1. Le procès-verbal de la réunion des 4 et 5 novembre 1999 est approuvé avec quelques modifications concernant notamment la liste des participants.

**2. Suivi des Déclarations de la Sorbonne et de Bologne et préparation de la Conférence de Prague**

Il a été principalement discuté de la question du processus initié au niveau européen depuis la Déclaration de la Sorbonne en 1998 et qui concernait principalement les questions d'harmonisation des études. Cette déclaration a été suivie d'une deuxième déclaration adoptée par plus de 20 pays européens à la Conférence de Bologne qui s'est tenue en juin 1999. Au printemps 2001 une nouvelle conférence se tiendra à Prague destinée à aller plus loin dans la mise en place d'un "espace européen de l'enseignement supérieur".

Après des discussions approfondies le Comité a adopté **une Déclaration** (annexe 1) et un certain nombre de **recommandations** qui seront soumises pour approbation au Comité régional:

**Le Comité recommande que les affiliés des secteurs de l'enseignement supérieur et la recherche:**

- 1) examinent les documents et envoient leurs commentaires à l'IE(E) afin que ces documents soient développés et finalisés lors de la prochaine réunion du CPESR.
- 2) entreprennent des démarches auprès de leur gouvernement national afin de lui présenter la position de l'IE(E) face au processus Sorbonne/Bologne/Prague et rassemblent des informations sur le degré de participation de leur pays à ce processus.

- 3) Encouragent, au sein de leur organisation, des débats judicieux et intrinsèquement transnationaux sur le processus Sorbonne/Bologne/Prague, sous forme d'articles de journaux, de site web, de séminaires.

Le Comité recommande que l'IE(E):

- 4) facilite ces débats et dissémine l'information sur les activités organisées en prévision de la Conférence de Prague en mai 2001 et s'implique le plus possible dans ces débats au niveau européen.

Ces questions ont également été au centre des discussions menées avec la Représentante de la Confédération des Conférences de Recteurs de l'Union Européenne qui a par ailleurs indiqué que sa Confédération organisera au moins de juin prochain à Lisbonne une Conférence sur " l'impact des systèmes d'évaluation de la recherche sur les institutions académiques" réunion à laquelle le CSEE sera convié à avoir une "*participation active*".

### 3. Résultats de l'enquête sur la qualité

Ces résultats pourront être présentés à la prochaine session en liaison avec la séance spéciale qui sera organisée sur la qualité dans l'enseignement supérieur. Les organisations qui n'ont pas envoyé leur réponse sont invitées à le faire rapidement.

### 4. Stratégie syndicale proactive concernant les développements de carrière dans l'enseignement supérieur

Le papier de discussion préparé par Bert Fredriksson a fait l'objet d'une première discussion. Il est décidé que les membres feront parvenir leurs commentaires et propositions de modifications à Jens Vraa Jensen qui préparera une nouvelle version pour discussion et décision finale à la réunion du comité au mois de novembre prochain.

### 5. Recherche

L'examen du texte préparé par Bert Fredriksson est reporté à une session ultérieure.

## 6. Point sur les activités OIT/UNESCO

### UNESCO

- Suivi de la Recommandation sur la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur.

L'UNESCO va adresser aux Etats membres un courrier auquel sera joint la résolution adoptée par la dernière Conférence Générale et demandant aux Etats de bien vouloir fournir un rapport concernant d'une part la mise en oeuvre de la recommandation et d'autre part conformément à l'article 75 des informations concernant le respect des libertés académiques et des droits individuels du personnel enseignant. En ce qui concerne le processus de suivi conduisant à la révision du mandat du CEART afin de lui confier le suivi de la recommandation les discussions sont en cours entre l'OIT et l'UNESCO

- Suivi de la Conférence Mondiale sur l'enseignement supérieur.

Les participants sont informés que le Comité mondial de suivi mis en place par le Directeur général de l'UNESCO et auquel Monique Fouilloux représentera l'IE se réunira pour la première fois à la fin du mois de juin.

## OIT

- Réunion paritaire sur les personnels enseignants

La prochaine réunion se tiendra en avril prochain. Le rapport spécial sur la situation des personnels d'enseignement supérieur sera diffusé à toutes les organisations du secteur.

## 7. Base de données sur les salaires et les conditions de travail (Rapport de la GEW/Conférence de l'université de Kassel

Gerd Köhler a indiqué que le travail de rédaction du rapport est dans sa phase finale et que les résultats seront publiés au mois de mai prochain.

## 8. Activités du CSEE

Le Comité a accueilli pour la première fois Jörgen Lindholm, Secrétaire général du CSEE, qui a fait le point sur les activités du CSEE dans les domaines de la qualité, du développement professionnel et de la formation des enseignants. Il a répondu à des questions concernant le travail du CSEE sur la recherche, le dialogue social ainsi que les changements dans la méthode de travail du CSEE tant dans l'enseignement supérieur et la recherche que dans d'autres domaines spécifiques. Il a indiqué qu'à l'avenir les questions relatives à ces domaines seront abordées par des panels consultatifs composés d'un dirigeant du CSEE et de quatre membres, au maximum, du bureau exécutif. Ces panels travailleront en coopération avec des réseaux d'experts nommés par les syndicats membres. Les réseaux pourront communiquer par courriers électroniques, mais pourraient aussi, si le budget le permet, se réunir occasionnellement avec les panels.

Il a été clairement exposé, au cours de la discussion, que 95% des organisations membres du CSEE sont membres de l'IE(E) et que de nombreux thèmes sont essentiellement "pan-européens". C'est dès lors l'IE(E) qui porte la responsabilité de la formulation politique concernant ces domaines. La responsabilité du CSEE est de formuler une politique au niveau de l'UE/AELE. Toutefois, cette répartition de responsabilités se complique en raison des perspectives d'élargissement de l'UE, de l'implication de pays non membres de l'UE/AELE dans des programmes de l'UE ainsi que de l'augmentation des activités inter-gouvernementales dans la prise de décisions au niveau de l'enseignement supérieur en dehors des structures UE/AELE, notamment le processus qui a commencé avec les déclarations de la Sorbonne et de Bologne.

En commentant ces développements, **les membres du Comité ont souhaité insister sur l'intérêt qu'ils portent au Comité permanent pour l'enseignement supérieur et la recherche de l'IE(E) en tant qu'autorité consultative en matière de politique.**

## 9. Table ronde de l'IE(E) sur la qualité

Le Comité a reçu Ulf Fredriksson qui a informé les membres du travail réalisé par l'IE(E) sur la qualité, incluant l'organisation d'une table ronde en mai 2000. Après une longue discussion, il a été décidé d'un commun accord qu'aucune tentative ne serait faite en vue d'inclure les questions d'enseignement supérieur à l'ordre du jour d'une activité concernant essentiellement l'enseignement primaire et secondaire, sans toutefois exclure les syndicats de l'enseignement supérieur qui souhaiteraient y participer.

Néanmoins sur cette question le Comité a **souhaité qu'un "séminaire" distinct portant sur la révision de la politique de l'IE(E) sur la qualité dans l'enseignement supérieur puisse être organisé plus tard (probablement en conjonction avec une future réunion du CPESR)**, en se basant notamment sur les résultats nationaux de l'enquête sur la qualité qui a suscité un vif intérêt au sein des affiliés. Ce séminaire permettrait également d'examiner le travail sur la qualité mené par la Commission européenne, et les possibilités de coopération entre le CSEE et la Commission, identifiées au cours de la table ronde de Luxembourg en novembre 1999. Ces questions étant liées au travail du CSEE, il serait nécessaire que le secrétariat de l'IE(E) travaille en liaison avec le CSEE.

Ces différentes informations ont mis en évidence la difficulté croissante pour le Comité de coordonner son travail avec celui du CSEE. **Il a dès lors été suggéré que le CSEE envisage d'organiser les réunions de son panel consultatif sur l'enseignement supérieur et la recherche en conjonction avec les réunions du CPESR.**

Il a été noté que cette question des relations et du partage des tâches entre le CSEE et l'IE(E) préoccupe énormément les membres du Comité qui ont le sentiment que dans ce secteur de l'enseignement supérieur et la recherche l'on a perdu en visibilité et en efficacité depuis la mise en place des nouvelles règles de fonctionnement.

## **10. Réunions futures**

Sur invitation de Janez Stergar au nom du ESWUS (Slovénie), la prochaine réunion aura lieu les 16, 17 et 18 novembre 2000, à Bled, en Slovénie.

-----